

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article401>



Lettre NÂ°4 aux élus et candidats et électeurs des dernières élections locales.

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 21 avril 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Abstention massive aux élections : un ultime coup de semonce des électeurs.

L'abstention aux élections cantonales de mars rejoint les niveaux constatés aux élections régionales et européennes. C'est un dernier coup de semonce avant la présidentielle de 2012.

Les électeurs ont parfaitement compris le nouveau rôle des départements et de leurs élus dans les nouvelles « lois territoires » : le rôle de transmission anti-sociale et anti-démocratique dévolu aux conseils régionaux et au parlement sous la 5ème République. Le rôle de transmission des directives de l'Union Européenne, de simples engrenages du gouvernement, des lois HPST, LOLF et bientôt « dépendance ».

Les prochaines élections municipales risquent de délivrer le même message. Les maires et conseils municipaux sont chaque mois davantage corsetés par les « agglomérations », les préfets, les régions et une future modification constitutionnelle ou les élus seraient interdits de déficit et d'emprunt.

Pendant ce temps, le gouvernement multiplie, sans contrôle démocratique, les emprunts et les prêts privés à la charge de l'Etat, des grands établissements et des entreprises publiques. C'est aussi sans contrôle ni responsabilité que la BCE prête et emprunte, soi-disant aux Etats, mais en fait à un cercle étroit d'institutions financières privées dont les frais, commissions et dividendes ne sont pas perdus pour tout le monde. Des dizaines de collectivités sont piégées dans des emprunts privés « toxiques ».

Nous savons les sentiments « compliqués » des candidats et élus qui ont fait campagne pour des programmes dont ils ignoraient les possibilités futures de financement et l'accueil que leurs réserveraient les comptables préfectoraux, régionaux et « agglomérés ».

Une oligarchie règne et se divise grâce à des institutions et des partis ne représentant chacun au plus qu'environ 10% des inscrits.

Dans ce contexte, la démobilisation des électeurs peut même toucher l'élection présidentielle de 2012 (ou d'avant !), les citoyens refusant de se déplacer pour l'application des lois sur les privatisation des services publics, les retraites par répartition, contre la santé (HPST), la sécurité sociale et la future loi « dépendance », pour ne citer que les plus provocantes et les plus récentes.

Pour l'Association pour une Constituante, la situation ainsi créée n'est ni tenable, ni durable tant pour les familles, les électeurs et le demi-million d'élus en France. Chacun, « en bas », mesure l'énorme énergie de refus qui s'accumule derrière l'abstention, les oppositions exprimées, les postures, les diversions et demi-campagnes de « mobilisation » et « d'opposition ».

Tout ceci n'a qu'un temps. Au bout du bout, la « Force est en nous », dans le peuple et dans les élus qu'il se reconnaît. Seul l'exercice complet et sans retard de la démocratie peut permettre les évolutions nécessaires au moindre coût politique et social.

Les élus, leurs assemblées et les électeurs sont devant une évidence : un Pouvoir non mandaté pour le faire gagner du temps pour les désintéresser de la gestion de leurs affaires et vider le contenu des mandats et élections. La

recherche légitime de compromis ne mène plus à d'autres chose qu'à des refus pour cause de nouvelles dettes venues d'on ne sait ou.

Les 500 00 élus de toutes tendances sont peu à peu dépouillés de leurs mandats concrets. Il est plus que temps d'en rendre compte aux électeurs, d'en finir avec les attermoiments et fausses mobilisations. Il nous reste à refaire fonctionner la cellule de base de la souveraineté populaire : les communes, les assemblées communales et les conseils municipaux qui en sont les éléments permanents.

D'ici au prochain 14 juillet, fête de la Fédération, pourquoi ne pas les réunir, dans les communes, les départements, avec toutes leurs tendances constituées ou non en partis, pour qu'elles expriment leur volonté dans toute l'étendue de leurs « compétences générales ». Nul ne pourrait légitimement s'opposer à la centralisation de cette volonté.

Pourquoi ne pas réunir ainsi les conditions de la tenue de vrais Etats Généraux des collectivités locales examinant directement la situation réelle des finances de la Nation et le bien fondé des propositions gouvernementales et des réclamations des financiers à l'encontre des Français ?

www.pouruneconstituante.fr